

DELIBERATION N° 37 / 2008
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 15 juillet 2008

Acquisition d'un terrain à Panama en vue de la création d'une nouvelle implantation de l'école française « Paul Gauguin »

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration autorise la directrice de l'Agence à procéder à l'acquisition d'un terrain, appartenant aux autorités panaméennes, d'une superficie d'environ 2 hectares, en vue de la construction de la nouvelle école française « Paul Gauguin », pour un montant de 1.1 million de dollars (environ 1 million d'euros compris frais d'acquisition).

L'AEFE mettra le terrain à disposition de l'association des parents d'élèves dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire assortie d'une redevance domaniale fixée en fonction des prix du marché locatif local.

Nombre de votants 16

Pour 11

Contre

Abstentions 5

Nuls

Fait à Paris, le 15 juillet 2008

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE

Anne GAZEAU-SECRET

